

Réunion du Conseil Municipal

du 9 février 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 février 2016 à 19H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Avenue Georges Clémenceau
2. Grande rue du Puy
3. Rue de la Couture
4. Couverture réseau téléphones portables
5. Vente matériel établissements Lamoise
6. Balayeuse
7. Elagage marronniers
8. Travaux en régie municipale
9. Compte-rendu semaine des étudiants en architecture
10. Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,

Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absents excusés : M. Didier GIRAUD, Melle Sandra CHARRIERE qui a donné procuration à Mme Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1) Avenue Georges Clémenceau :

Le Conseil départemental a programmé la réfection de l'avenue Georges Clémenceau et des travaux d'étanchéité du pont route de Gouzon en 2016. La commune a sollicité le SDEC pour prévoir de façon coordonnée l'enfouissement des lignes électriques de cette route (une convention a été signée entre le SDEC et la commune). Une réunion de coordination a eu lieu début février avec les intervenants, l'UTT d'Auzances, le SDEC, Orange, et la municipalité. La commune aura à sa charge les trottoirs, passages piétons, l'achat des luminaires.

Les élus décident d'inclure la rénovation du parking devant la pharmacie et la Presse.

2) Grande rue du Puy :

La réfection de la Grande Rue du Puy est un des dossiers phares des prochains programmes de la commune.

Une première rencontre a eu lieu en présence d'élus, de représentants du Pays Combraille en Marche, du CAUE, de la Lyonnaise des Eaux, d'Orange et de monsieur l'architecte des bâtiments de France. Ce fut l'occasion de répertorier les particularités de cette voie étroite et construite sur du rocher (réseaux, assainissement, murs, stationnement, accès jardins...) qui confirment la complexité technique de ce dossier.

Il est décidé de recruter un maître d'œuvre, le cahier des charges sera établi avec le concours du Pays.

3) Rue de la Couture :

Le travail d'enfouissement des lignes par le S.D.E.C. est presque terminé. L'entreprise ALLEZ va poser les candélabres. L'entreprise EUROVIA interviendra à la suite. Une réunion préalable au chantier est programmée avec EUROVIA. Les riverains seront informés des conditions de circulation.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer une convention avec Orange pour son intervention dont le montant s'élève à 1 900 €H.T. dont 349 €H.T. à la charge de la commune.

4) Couverture réseau téléphones portables :

Malgré de multiples démarches, la couverture en téléphonie mobile est toujours insatisfaisante. La pétition publique en cours appuiera une nouvelle réclamation auprès d'Orange, propriétaire du réseau, qui servira pour tous les opérateurs.

5) Vente matériel établissements Lamoise :

La vente du matériel est en cours (une première machine a été vendue, d'autres ventes sont en attente)

Le Conseil Municipal accepte de vendre le chariot élévateur pour la somme de 1 000€

L'ensemble des élus remercient Claude TOURAND pour la prise en charge de ce dossier.

6) Balayeuse :

Après plusieurs démonstrations, la commission « travaux » présidée par M. Claude TOURAND, a sélectionné deux balayeuses :

* balayeuse marque Halo (petite, simple, 2 balais, garantie 1 an, recyclée, prix 40000.00 €HT)

* balayeuse marque Nilfisk (neuve, plus puissante, 3 balais, garantie 1 an, prix 50 500.00 €HT)

La formation du personnel est assurée dans les 2 cas.

Le Conseil Municipal vote le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Agence Loire Bretagne pour l'achat d'une balayeuse. Dossier en attente.

L'achat sera étudié lors de l'examen du budget municipal 2016.

7) Elagage des marronniers :

Les arbres Route d'Evau, route de Barbeyrat, route de Gouzon nécessitent d'être élagués. Devis en attente.

8) Travaux en régie municipale :

* Cabanon dans la cour de l'école

* WC au dessus des petites salles des associations

* Réfection des bancs publics (changement des traverses en bois et peintures)

* Mise aux normes des vestiaires du football

9) Compte-rendu semaine des étudiants en architecture :

Chambon a accueilli trente étudiants en architecture et paysage de Bordeaux et la Souterraine, pendant une semaine de résidence de travail. L'objectif de ce séjour était de proposer des aménagements sur la parcelle jardin achetée récemment par la commune. Une première restitution publique a eu lieu le samedi 6 février. Les cinq projets seront présentés à nouveau par les étudiants de La Souterraine sous forme de synthèse et de conférence à la médiathèque fin mars.

Madame le Maire remercie tous les participants chambonnais, stagiaires, professeurs ainsi que madame CAMUS-PIMPAUD pour l'hébergement.

10) Divers :

* La garderie demande une augmentation de 50.00 € de la subvention pour l'organisation des temps périscolaires. Accord à l'unanimité.

* Chemin de La Bessède : l'enquête publique est terminée, aucune objection de l'enquêteur public. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente de ce chemin au

riverain pour la somme de 300€

* Les bassins : une réunion est prévue jeudi 11 février à 16H00 sur place avec les architectes et VRD'eau.

* Personnel : les arrêts maladie des employées municipales Mesdames Lambert et Pouchol sont prolongés.

Suite aux entretiens d'évaluation professionnelle, les formations souhaitées par les employés seront réclamées auprès du CNFPT. L'achat de petits matériels sera effectué.

* Remplacement de l'adjoint administratif : la commission du personnel s'est réunie et a sélectionné trois personnes correspondant à la fiche de poste demandée. Des entretiens en présence de Mme le Maire, la secrétaire de mairie et un adjoint sont prévus.

* Pont roman : réunion le mercredi 2 mars à 19h00 pour des essais d'éclairage en présence du S.D.E.C et de l'architecte des bâtiments de France. Les élus sont invités à y participer.

* Maison de santé pluridisciplinaire : réunion avec la Com-Com, les architectes et tous les professionnels de santé jeudi 10 février. Début des travaux après l'été 2016 pour une ouverture avant l'été 2017 de l'antenne de Chambon.

* Bulletin municipal en cours de réalisation.

* L'amicale des écoles demande l'autorisation de stocker du petit matériel dans la salle des « moines ». Demande accordée.

* A propos de la croix en fer disparue de son pied en granit près du pont Route de Gouzon, les recherches par les employés ont été infructueuses. L'enlèvement des résidus de végétaux permettra de s'en assurer.

* Les panneaux « interdit 3.5 T » en montant vers la perception et « interdiction de tourner à gauche » Place du Marché seront ôtés.

* Le dossier de la licence IV est toujours chez Maître BOURVELLEC.

* Le plafond du Trésor Public n'est pas refait, une lettre sera envoyée à l'entreprise

* Le garage de la gendarmerie n'est pas commencé : en attente de devis.

* O.T. : questionnement sur le devenir de l'O.T. à Chambon : fermeture, antenne ? des changements sont à prévoir mais pas d'informations précises à ce jour.

La séance est levée à 21H30

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Cécile CREUZON

Maria DUSSAT